



AVENIR AUTO ECOLE

8 Bis Rue Adrien Lagourgue

97424 PITON SAINT LEU

Agrément : E1497400090

125 Rue Lambert

97450 SAINT LOUIS

Agrément : E2197400070

PROGRAMME DE FORMATION PERMIS B

Contexte

Le Référentiel pour l'éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC arrêté du 13 Mai 2013) définit les modalités de formations nécessaires à la conduite des véhicules à moteur. Il est complété par l'arrêté du 12 Mai 2014 modifiant l'arrêté du 29 juillet 2013 relatif au livret d'apprentissage de la catégorie B du permis de conduire, et l'arrêté du 19 Février 2010 relatif aux modalités de l'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie B et sous-catégorie B1.

Prérequis

- Avoir au minimum 15 ans pour la conduite accompagnée et au minimum 17 pour la filière traditionnelle
- Être titulaire de l'ASSR2 ou de l'ASR
- Être âgé de 18 ans le jour de l'examen pour la filière traditionnelle et 17 ans et 1 an d'accompagnement pour la conduite accompagnée
-

Le public visé

Toute personne désireuse de conduire un véhicule automobile de 9 places assises au maximum, et/ou d'un PTAC inférieur ou égal à 3.5 tonnes.

Cette catégorie de permis est le préalable à toutes les autres catégories de permis de conduire sauf pour le « deux-roues ».

Dispositif de suivi

- Tests de connaissances et de capacités, « examens blancs » au fur et à mesure de la formation
- Suivi de la progression théorique sur place sur les plateformes de formation
- Suivi sur de la progression pratique, livret d'apprentissage et feuilles de présences émargées sur l'application « mounki »

Objectif de la formation

L'objectif de la formation au permis de conduire catégorie B est d'Acquérir les compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur responsable et autonome doit posséder pour ne pas mettre en danger sa sécurité et celle des autres usagers :

- Assumer personnellement ses responsabilités citoyennes, juridiques et sociales
- Maîtriser la conduite d'un véhicule léger à allure faible et soutenue
- Partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et adopter des comportements de conduite citoyens et responsables
- Prendre conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs
-

Programme de la formation

La formation se déroule comme suit :

- Une évaluation de départ afin de déterminer le nombre d'heure moyen et le coût de la formation
- Une formation théorique moto portant sur les thèmes suivants
 - La circulation routière
 - Le conducteur
 - La route
 - Les autres usagers
 - Les notions diverses
 - La mécanique et les équipements
 - Les équipements de protection et sécurité
 - L'environnement
 - Les premiers secours
-
- Une formation pratique :

La formation pratique peut débuter avant même l'obtention du code, en alternance avec la formation Théorique ou une fois l'examen du code obtenu.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à conduire dans différentes conditions, ville, hors agglomération, de jour, de nuit, sous la pluie ou avec du brouillard afin de vous préparer au mieux.

Le but de cette préparation est de vous amener à appréhender les quatre grandes compétences du programme de formation REMC

COMPETENCE 1

MAITRIISIER LE MANIEMENT DU VEHICULE DANS UN TRAFFIC FAIBLE OU DE NUIT

- a- Connaître les principaux organes et commandes du véhicule, effectuer des vérifications intérieures
- b- Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir.
- c- Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- d- Démarrer et s'arrêter
- e- Doser l'accélération et le freinage à diverses allures
- f- Utiliser la boîte à vitesse
- g- Diriger la voiture en avant en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- h- Regarder autour de soi et avertir
- i- Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

COMPETENCE 2

APPREHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

- a- Rechercher la signalisation, les indices et en tenir compte
- b- Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation
- c- Adapter l'allure aux situations
- d- Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de la priorité
- e- Tourner à droite et à gauche en agglomération
- f- Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- g- S'arrêter et stationner en épi , en bataille et en créneaux

COMPETENCE 3

CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

- a- Evaluer et maintenir les distances de sécurité
- b- Croiser, dépasser, être dépassé
- c- Passer des virages et conduire en déclivité

- d- Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie
- e- S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- f- Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- g- Connaître les règles relatives à la circulation inter-files des motocyclistes. Savoir en tenir compte
- h- Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites
- i- Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts.
- j-

COMPETENCE 4

PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME SÛRE ET ECONOMIQUE

- a- Suivre un itinéraire de manière autonome
- b- Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- c- Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer.
- d- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- e- Faire l'expérience des aides à la conduite du véhicule (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, aide à la navigation..)
- f- Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence.
- g- Pratiquer l'écoconduite

Vous pourrez être amené à conduire en binôme, avec alternance de phases de conduite et d'écoute pédagogique. L'élève placé à l'arrière du véhicule, observe l'élève qui conduit et écoute les explications et conseils de l'enseignant et fait part de ses réflexions.

Les élèves pourront suivre leur progression en retrouvant leur livret dématérialisé sur leur application « mounki » qui reprend les compétences et les items correspondants.

Les examens

Examen théorique

L'examen théorique moto L'épreuve se déroule dans un centre d'examen géré par un opérateur privé agréé, SGS OU LA POSTE.

L'épreuve se passe sur une tablette en individuel, c'est une épreuve de type QCM (questionnaire à choix multiple).

Les candidats sont reçus à l'examen à partir de 35 bonnes réponses sur 40 questions.

L'épreuve pratique

Elle a lieu sur le centre d'examen de saint pierre

À compter du 1er août 2014, elle est réalisée par un Inspecteur des permis de conduire et de la sécurité routière sur le véhicule de l'établissement d'enseignement.

L'épreuve dure 32 minutes.

Elle comprend :

- la vérification de la recevabilité des documents d'examen ;
- l'accueil du candidat, la vérification de son identité et s'il a suivi une formation selon la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, de son attestation de fin de formation initiale ;
- la présentation de l'épreuve par l'examineur ;
- l'installation au poste de conduite ;
- les réglages du véhicule nécessaires avant le départ et réalisés par le candidat ;
- une phase de conduite effective d'une durée minimale de 25 minutes ;
- la réalisation d'un test de la vue ;
- la réalisation de deux manœuvres particulières à tester en relation avec la sécurité routière (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière) ;
- des questions portant notamment sur la vérification d'un élément technique en relation avec la sécurité routière, à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule ;
- la mise en action d'un accessoire ou commande d'accessoire en cours de circulation ;

Un enseignant de la conduite titulaire d'une autorisation d'enseigner accompagne les élèves pour l'épreuve pratique

Le résultat de cette épreuve est officiel entre 48h et 4 jours après l'examen .

En cas de réussite, c'est l'heure des félicitations et des explications concernant la demande de titre.

Dans le cas contraire, la formation se poursuit jusqu'au prochain examen disponible.